



Premiers Secours en Santé Mentale

PSSM

PRÉSENTIEL

SUR-MESURE

INTER ENTREPRISE

Objectif de formation

La formation aux Premiers secours en santé mentale (PSSM) améliore la connaissance des troubles psychiques et en réduit la stigmatisation, en créant un environnement plus ouvert et bienveillant. Elle augmente également la confiance du secouriste en sa capacité à aider et à orienter les personnes vers les bonnes ressources. Les Premiers secours en santé mentale (PSSM) sont l'équivalent en santé mentale, des gestes de premier secours (PSC ou SST en entreprise) qui eux, apportent une aide physique à la personne en difficulté.

Programme

Introduction et aperçu des sessions

Introduction à la santé mentale et aux interventions

Santé mentale en France (facteurs de risque – statistiques – conséquences)

Interventions efficaces

Introduction aux Premiers Secours en Santé Mentale

Premiers Secours en Santé Mentale

Cadre des premiers secours en santé mentale

Le plan d'action AERER

Présentation de la dépression - Signes et symptômes/Interventions

Le plan d'action pour la dépression

Rappel de la dépression - Action 1 pour la dépression

Crise suicidaire : Présentation - Assister

Les troubles anxieux

Présentation des troubles anxieux - Signes et symptômes/Intervention

Le plan d'action pour les troubles anxieux

Rappel des troubles anxieux

Le plan d'action PSSM pour les troubles anxieux, attaques de paniques et chocs post-traumatique

Action 1 pour les troubles anxieux (hors crise)

Crise d'attaque de panique : Présentation - Assister

Crise après un événement traumatisant : Présentation - Assister

Les troubles psychotiques

PSSM pour les troubles psychotiques (suite)

Présentation des troubles psychotiques - Signes et symptômes/Interventions

Le plan d'action pour les troubles psychotiques

Rappel des troubles psychotiques

Action 1 pour les troubles psychotiques

Crise psychotique sévère : Présentation - Assister

Premiers Secours pour les troubles psychotiques (suite)

L'utilisation des substances et le plan d'action

Présentation des troubles liés à l'utilisation de substances

Signes, symptômes / Interventions

Action 1 pour l'utilisation de substances

Crise liée à l'utilisation de substances

Crise d'agressivité/Urgence médicale

PSSM pour l'utilisation des substances (suite)

Évaluation certificative

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Tout public.

Durée

2 Heures dont 14 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

295 € par stagiaire

Adresse

Site de Vannes

6 rue Ella Maillart,
PA Laroiseau,

56000 Vannes

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan>

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun prérequis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Acquérir des connaissances de base concernant les troubles de santé mentale. Appréhender les différents types de crises en santé mentale. Développer des compétences relationnelles, écouter sans jugement, rassurer et donner de l'information. Mieux faire face aux comportements agressifs.

► PRÉSENTIEL

Modalités d'évaluations

Dans le cadre de notre process qualité, évaluation systématique des éléments acquis en fin de formation. Attestation de secourisme en santé mentale délivrée par PSSM France.

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, fondement du programme PSSM. Mises en situation. Quiz. Analyse de séquences vidéo. Cas pratiques, exercices. Le manuel de PSSM France, sera remis à chaque secouriste à l'issue de la formation.

Les sessions



Vannes

- 1er & 02 octobre 2026

Date et mise à jour des informations : 01/12/2025

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



GWENOLA LE SOUDER

gwenola.lesouder@morbihan.cci.fr

CCI Formation Morbihan - Site de Vannes - N° SIRET 1302280900011 - N° d'activité 53351000435

6 rue Ella Maillart, PA Laroiseau, - 56000 Vannes

Tél. : 02 97 64 04 54 - formation.continue@morbihan.cci.fr - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/morbihan>

 CCI FORMATION
BRETAGNE